
Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Rémy Trudel, donne avis qu'il a approuvé en date du 30 septembre 1997, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Paroisse de Saint-Cléophas pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon», située dans la municipalité régionale de comté D'Autray.

6869

Le ministre,
RÉMY TRUDEL

Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal

Avis est donné que le ministre des Affaires municipales a, conformément à l'article 469.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), modifié le 4 septembre 1997, le décret du 9 mai 1985 relatif à la constitution de la Régie intermunicipale de gestion des déchets sur l'Île de Montréal selon la convention d'adhésion et de modification intervenue le 26 août 1997 entre la Ville de Montréal et la régie.

Conformément à l'article 468.11, la modification du décret entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

6869

Le sous-ministre,
ALAIN GAUTHIER

Environnement et de la faune

Réserve écologique Léon-Provancher

Plan du projet de réserve

Loi sur les réserves écologiques
(L.R.Q., c. R-26.1, a. 4)

Avis est donné par les présentes, conformément à l'article 4 de la Loi sur les réserves écologiques, que le ministre de l'Environnement et de la Faune a dressé le plan de la Réserve écologique Léon-Provancher dont il entend proposer la constitution. Ce territoire situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de Trois-Rivières, appartient à la municipalité régionale de comté de Bécancour (latitude: 46°19' nord, longitude: 72°28' ouest; carte topographique 1:250 000, numéro 311).

Plus particulièrement, le territoire visé par ce projet de réserve écologique s'étend au nord du lac Saint-Paul, entre ce lac et l'autoroute 30, et il comprend le lac aux Outardes, une partie du lac Saint-Paul et plusieurs lots et parties de lots autour du lac aux Outardes et en bordure nord et est du lac Saint-Paul. La superficie de ce territoire projeté en réserve est d'environ 565 hectares.

Une copie du plan de cette réserve écologique projetée peut être obtenue, sur paiement des frais, en s'adressant à la Direction des ressources matérielles et des immobilisations du ministère de l'Environnement et de la Faune, édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage, Québec (Québec), G1R 5V7.

6868

La sous-ministre,
DIANE GAUDET

Nominations

Annexe A

à la missive
datée du 3 octobre 1997

Il a plu au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Lise Thibault, de nommer les personnes suivantes à titre d'aides de camp, pendant la durée de son mandat :

Aide de camp régulier

Lieutenant-colonel Jean-François Provençal,
Chef de cabinet et aide de camp principal

Aides de camp honoraires

Lieutenant-colonel (H) Gordon Atkinson
Lieutenant-colonel Normand Bernier
Lieutenant-colonel François Bilodeau
Lieutenant-colonel Denis Bouchard
Lieutenant-colonel Luc Boulanger
Directeur Jean Brisebois
Major Tony Carocchia
Lieutenant-colonel Louise Carpentier
Lieutenant Alain Chapdelaine
Lieutenante Julie Cloutier
Major David Craig
Lieutenante Patricia Demontigny
Lieutenant-colonel Jean-Luc Desgroseilliers
Inspecteur Yves Després
Directeur Jacques Duchesneau
Capitaine de corvette Peter Elistve
Lieutenant-colonel Jacques Gaudreault
Major Ranjeet Gupta
Major Roger Héту
Capitaine de corvette Pierre Hupé
Capitaine Claude Lacasse
Lieutenant-colonel Jean-Guy Laporte
Capitaine de frégate Roland Martel
Lieutenant-colonel Yves Martin
Capitaine de corvette Mireille Moutillet
Lieutenant-colonel Marie-Claire Ouellette
Commandant Johanne Paquin
Inspecteur Roland Phaneuf
Lieutenant-colonel Aline Préfontaine
Lieutenant Denis Rioux
Lieutenant-colonel (H) Gilles Séguin
Lieutenant Michèle St-Onge
Colonel d'aviation Gabriel Taschereau
Lieutenant-colonel Alain Têtu
Lieutenant-colonel (H) Tony Tremblay

6870